

REFINE

« tool report »

Juin 2005

Le présent document contient des propositions concernant

- **le supplément au diplôme / au certificat**
- **le portfolio européen de langues**
- **l'accompagnement**

Lors de la réunion REFINE du 18 janvier à Lille, il a été décidé d'apporter des propositions qui pourraient potentiellement « améliorer » les outils.

Les remarques suivantes sont basées sur l'analyse des retours du secteur « formation professionnelle ». Le fait que l'expérimentation n'a porté que sur un nombre très restreint de candidats, les réflexions et d'éventuelles propositions sont à lire avec la prudence nécessaire.

Le supplément au diplôme / au certificat

- **Europass Diploma Supplement** – the diploma supplement is a personal document developed jointly with the Council of Europe and UNESCO which records the holder's educational record. It is provided by the same establishment that issues the diploma and should in principle be provided to all new higher education graduates from 2005.
- **Europass Certificate Supplement** – this is a supplement to a vocational education and training certificate, clarifying the professional qualifications of all individuals holding such qualifications.

L'objectif de ces outils ne se situe pas dans la reconnaissance des acquis informels. De vouloir les « améliorer » semble donc quelque peu superflu. Dans le rapport rendu au chef de projet en avril 2005 nous avons déjà évoqué ce fait :

Nous disposons de retours de deux candidats (Italie) qui ont expérimenté le supplément au diplôme. Bien que le nombre très restreint de candidats ne permet pas de conclusion, on peut avancer l'hypothèse que cet outil, conçu dans un souci d'améliorer la lisibilité des diplômes et d'autres certifications, ne se prête pas à une utilisation dans le cadre de la VAE. La référence au cadre formel (niveau des études) semble être un frein à l'expression des acquis informels qui ne sont souvent que difficilement comparable à un niveau d'études. Comme le disait un des candidats, le problème principal du supplément au diplôme réside dans le fait que « in a lifelong learning course, there is no final test. »

En dehors de la lisibilité des diplômes et certificats pour un employeur potentiel, l'intérêt de ces documents, notamment du supplément au certificat, réside dans le fait que **la qualification devient lisible pour le candidat lui-même**. Le cas échéant, il peut faciliter l'expression de ses propres savoir-faire, par exemple dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience en vue de l'acquisition d'un autre certificat, mais aussi dans une perspective plus large de la prise de conscience de ses acquis.

Piste de réflexion :

Il faudrait que le contenu des suppléments soit intelligible pour le candidat. Si par exemple le supplément contient des extraits d'un référentiel métier, ce qui semble vraisemblable, il faudrait s'assurer que les détenteurs de l'emploi comprennent le langage adopté pour que le supplément leur soit utile à l'explicitation de leur expérience singulière.

Le portfolio européen de langues

- **Europass Language Portfolio** – the language portfolio is a document in which citizens can record their linguistic skills and cultural expertise. It was developed by the Council of Europe and is based on the Common European Framework of Reference for Languages that is becoming the European standard to identify the level of language skills.

Dans le rapport mentionné ci-dessus on trouve la remarque suivante :

Le portfolio européen des langues ne suscite pas un enthousiasme particulier chez les candidats. Même s'ils reconnaissent que l'apprentissage informel des langues est pris en compte, d'autres références très « académiques » comme le nombre d'ouvrages lus (avec auteur et nombre de pages...) agacent les candidats, tous stagiaires de la formation professionnelle et à priori sensibilisés à l'auto évaluation.

Le document est perçu comme trop long (le passeport de langues également), inadapté à un usage dans le cadre de la recherche d'emploi et quelque peu « élitiste ».

Le Portfolio est payant, et il faut connaître le circuit de distribution. Il est principalement utilisé dans les collèges et lycées et semble être apprécié dans ces contextes en tant qu'outil de motivation pour les élèves.

L'adulte qui cherche un outil qui rend lisible ses compétences linguistiques professionnelles (et qui serait, de ce fait, utile dans le cadre d'une recherche d'emploi ou d'une validation des acquis de l'expérience) ne pourra pas avoir recours à ce Portfolio d'apparence résolument « jeune » et de conception « académique ».

Un autre obstacle à l'utilisation du Portfolio réside dans le fait que l'auto-évaluation des compétences linguistiques n'est pas une chose facile. Le candidat doit d'abord se familiariser avec le cadre de référence, la grille des niveaux européens, et comparer ensuite ses propres compétences avec les descriptions données. Peu de candidats auront le recul nécessaire pour pouvoir le faire.

En mai 2005, l'agence Leonardo a sélectionné un projet d'évaluation de compétences linguistiques professionnelles. Intitulé TransVALP (**Trans**parence et **Val**idation des **Acquis Linguistiques Professionnels**). A l'origine de ce projet était le constat que les compétences linguistiques *professionnelles* étaient difficile à repérer et à rendre visible, alors que la validation des acquis de l'expérience vise essentiellement celles-ci¹.

TransVALP affiche les objectifs suivants :

- élaborer des profils langues-métiers,
- concevoir un outil d'évaluation en ligne des compétences linguistiques professionnelles à partir de ces profils,
- émettre des recommandations sur l'intégration de l'outil dans les systèmes de qualification professionnelle des pays partenaires,

¹ Il est intéressant à noter que le groupe de travail « langues » qui s'est réunie à Kaunas lors de la dernière réunion de REFINE est arrivé au même constat, en soulignant que l'existence de profils langues-métiers faciliterait la reconnaissances des acquis linguistiques !

- promouvoir les langues au niveau national et européen en tant que composante à part entière des parcours de formation professionnelle et de la validation des acquis de l'expérience.

Le travail sur l'évaluation, l'auto évaluation et la reconnaissance des compétences linguistiques continue donc au niveau européen et le Portfolio sera bientôt complété par d'autres outils.

Piste de réflexion :

Serait-il utile de présenter le projet TransVALP à Rome pour démontrer que des travaux sont en cours pour élargir, à terme, la gamme des outils européens ?

L'accompagnement / advice and guidance

Les guides de l'AFPA et l'université de Brest ne s'adressent pas au même public : le guide de l'AFPA s'adresse aux accompagnateurs, tandis que le guide de l'université de Brest s'adresse aux personnes à la recherche d'une possibilité de valider leurs acquis par un diplôme universitaire.

Leur lecture permet néanmoins de mettre en exergue trois aspects cruciaux concernant le travail de l'accompagnateur dans le cadre d'une reconnaissance d'acquis informels.

Il s'agit pour l'accompagnateur

- d'aider le candidat à prendre conscience de ses acquis et de les expliciter (= aider l'autre à s'auto informer sur lui même),
- d'obtenir les informations nécessaires (= s'informer sur l'autre),
- de connaître les cadres de référence, par exemple les référentiels métier ou le contenu des diplômes pour pouvoir rapprocher l'expérience du candidat avec une norme.

L'accompagnateur joue un rôle essentiel pour faciliter la prise de conscience chez le candidat de ses propres acquis : par un questionnement adapté, il le guide dans l'exploration de son expérience et de sa formalisation. Il mène le candidat vers la description de ce qu'il a réellement fait plutôt que sur le discours qu'il peut avoir sur ce qu'il a fait, un discours qui est d'ailleurs souvent marqué par des jugements de valeur.

Enseignants, psychologues et professionnels voient leur champ d'activité s'élargir par un volet « accompagnement à la validation des acquis de l'expérience ». Ils doivent disposer d'un savoir-faire spécifique pour pouvoir assumer ce rôle avec professionnalisme, et la question de la formation des accompagnateurs se pose.

Piste de réflexion :

Les dispositifs nationaux de reconnaissance des acquis de l'expérience devraient intégrer les questions concernant l'accompagnement dans leur évaluation : Quel est son contenu ? Qu'est-ce qu'il se passe exactement pendant l'accompagnement ? Peut-on dire que l'accompagnement est indispensable ? Quelles sont les compétences attendues d'un accompagnateur ? Comment faudrait-il les professionnaliser pour cette nouvelle fonction ?...